

# INFORMATIONS PRATIQUES POUR LE SERVICE CREDICIL

## ) Credicil, c'est quoi ?

Credicil est un service gratuit, confidentiel et personnalisé d'accompagnement dans votre recherche de prêt principal que ce soit pour une nouvelle acquisition, un rachat de crédit, une résidence secondaire ou un investissement locatif.

Les conseillers financiers de Resideo Cil :

- vous proposent un service totalement gratuit
- vous conseillent en toute indépendance sur l'équilibre de votre opération : analyse financière du projet, diagnostic financier , plan de financement
- vous permettent d'obtenir dans les meilleures conditions votre prêt principal vis-à-vis des banques : accès à des offres de financement négociées auprès de banques partenaires, étude du prêt 1% complémentaire (sous condition)
- vous déchargent des démarches liées à la recherche du financement : montage et suivi du dossier
- vous accompagnent tout au long de votre projet.

## ) Credicil, c'est pour qui ?

- Les salariés du secteur privé quel que soit leur contrat ou leur ancienneté (CDI, CDD, Intérim...)
- Les retraités depuis moins de 5 ans

## ) Comment faire appel au service Credicil ?

Plusieurs choix s'offrent à vous :

- Vous pouvez télécharger un dossier de diagnostic Credicil, le remplir sur papier puis nous le renvoyer sans oublier de joindre les pièces justificatives nécessaires à l'analyse de votre projet.
- Vous pouvez nous contacter soit par un message sur notre site, soit en nous appelant. Nous vous enverrons un dossier papier. Si vous avez une question spécifique sur le service Credicil, vous pouvez nous contacter par Internet, par téléphone ou par courrier aux coordonnées suivantes :

Tél : 01 45 17 93 30 / 01 48 63 22 24

Fax : 01 48 63 09 60

**Resideo Cil** – Pôle Aides à la personne  
85 avenue des Nations  
Paris Nord 2 – BP 60076  
95973 Roissy CDG Cedex